

Le référendum contre le projet de loi sur le Managed care aura lieu!

Conférence de presse, jeudi 19 janvier 2012

Les signatures demandant un référendum sur le projet de loi "Managed care" ont été déposées à la Chancellerie fédérale, lors d'une conférence de presse, jeudi dernier 19 janvier – des signatures au nombre de 132 837, vous l'avez certainement déjà lu, ce qui constitue un résultat tout-à-fait remarquable. Les trois comités référendaires méritent nos très vives félicitations pour leur travail, et le Comité "Libre choix du médecin pour tous" en particulier, qui a rassemblé à lui seul une très grande partie des signatures.

La conférence de presse du 19 janvier a permis de faire très clairement la démonstration du large soutien dont bénéficie le référendum. Après que la Chambre médicale ait confirmé, après la votation générale en automne dernier, le rejet clair du projet de loi par les membres de la FMH, plusieurs organisations de médecins se sont formées en comités référendaires, rejointes par le Syndicat des services publics (SSP) comme organisation du personnel, et finalement aussi par des représentants des patientes et des patients (patienten.ch).

En soutenant activement le référendum voulu par la majorité de ses membres et en les encourageant à réunir des signatures, la FMH a voulu envoyer un signal clair à l'intention du monde politique: le compromis proposé ne satisfait pas le corps médical, et il doit être retravaillé.

Cet effort collectif a porté ses fruits, et nous en sommes heureux. En trois mois seulement, la FMH et les comités référendaires sont parvenus à récolter plus du double des 50'000 signatures requises, permettant ainsi au référendum d'aboutir. Cet excellent résultat montre non seulement que la majorité des membres de la FMH ne sont pas les seuls à désapprouver le projet de loi et que leurs préoccupations trouvent un écho favorable auprès du public; mais le nombre élevé de signatures souligne également la position-clé de la FMH dans le secteur suisse de la santé: comme elle le doit, l'organisation faîtière des médecins prend les intérêts de ses membres au sérieux dans les processus de décision politiques, et s'engage pour que les patientes et les patients, en Suisse, bénéficient de soins de qualité élevée.

Il faut ici encore mentionner encore ceci: la présence conjointe dans les comités référendaires de médecins d'orientations politique et professionnelle très différentes est un fait nouveau pour la FMH; ce genre d'alliance ne s'était pas manifesté ainsi jusqu'à présent, au sein du corps médical. C'est en l'occurrence un fait réjouissant, car il devient ainsi clair pour tous que si les opinions des médecins sont variées, pour le moins, il n'y a pas en réalité de ligne de clivage menaçante parmi nous: les différentes positions sont largement distribuées au sein des associations cantonales, des sociétés de discipline, des types d'activité, et témoignent finalement d'une forte motivation et d'une culture démocratique profonde.

Forte de ce premier succès, la FMH va maintenant s'attacher à préparer la campagne en vue de la votation; notre objectif restera, pour gagner, d'unir les forces disponibles et d'organiser une campagne nationale cohérente, tout en laissant les divers groupements colorer éventuellement leur propre campagne à leur façon. Nous parviendrons ainsi à convaincre la population avec des arguments variés, et à remporter une votation qui doit assurer l'avenir en Suisse d'une médecine de haute qualité pour tous, avec son corollaire obligé, le libre-choix du médecin.

Dr Jacques de Haller, Président de la FMH